



Plainte pour violence conjugale avec itt

Par **aieaie**, le **06/02/2009** à **12:00**

J'ai porté plainte pour violence conjugale avec une ITT de moins de 8 jours.
J'ai quitté mon conjoint qui me parle de risque de passer en correctionnelle.
Qu'en est-il ? Que risque-t-il ?
il voudrait que j'enlève ma plainte. Que puis-je lui répondre ?
Merci de vos réponses

Par **emad**, le **12/03/2009** à **22:04**

une solution à l amiable est tjr mieux.
vous vous etes aimés un jours.
alors separez vous bien, cela n'en vaut pas la peine.
crois moi.